

ASSO'TREMENT



L'OTREMENT

N° 5 Novembre 2008

L'OTREMENT FAIT CAUSER !

Bilan + bonnes fêtes

AGENDA



Du 1er octobre au 31 décembre : exposition de Fred Simon, à la médiathèque de Dinan.

23 novembre : balade de Lanvallay Autrement. Départ, 14h30 à l'église de Tressaint.

14 novembre : Conférence sur le développement durable organisée par Lanvallay Autrement.

Samedi 15 novembre : spectacle musical organisé par St Solen, Salle St James, Tressaint.

Prochain conseil municipal : vendredi 21 novembre.

Vaut-il mieux tromper une fois mille personnes ou mille fois une personne ?

CHRONIQUE DU GRAND LANVALLAY

Dans plusieurs quartiers du Grand Lanvallay, (tels que St-Piat, la Gentilhommière, l'impasse du Champ Devant...) les habitants se retrouvent pour ce que l'on a coutume d'appeler des repas de quartier. Il est assez amusant de voir chacun se promener avec sa table, ses chaises, ses saladiers, pour dresser le couvert au milieu de la rue. Chacun amène ses victuailles et on fait table commune. Pour continuer la fête, l'après-midi peut être consacré aux jeux de cartes, palets, balades...

C'est souvent l'occasion d'accueillir et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants dans le quartier, d'échanger des nouvelles. Le point le plus positif, si l'on en croit les

témoignages recueillis auprès des différents convives, réside dans le fait que c'est une des rares occasions où toutes les générations peuvent se côtoyer. Chacun vit à son rythme et on ne se croise que rarement entre voisins. Pour que votre quartier ne soit pas seulement qu'un lieu de résidence mais un lieu de vie, allez voir vos voisins et lancez l'invitation. La formule est libre, à vous de l'enrichir. Essayez et vous nous enverrez vos impressions que nous publierons avec plaisir. Si des grillades sont au menu, n'oubliez pas de vous reporter à la technique du barbecue à la bigoudène que vous trouverez dans L'Otremment n° 1, journal de référence que vous archivez bien sûr, avec soin.

LA FAMILLE CÔTIS

au repas de quartier



pour nous contacter : lanvallayautrement@voila.fr

Pour nous écrire : Lanvallay Autrement chez L Pédron 28, rue des Chevrins 22100 LANVALLAY
ou chez M.P. Lebouvier 22, allée des 9 Sillons 22100 LANVALLAY

AU CONSEIL MUNICIPAL VU PAR L'AUTREMENT

Conseil municipal du 24 octobre 2008

(? élus présents)

Rond point : il aura fallu deux interventions de conseillers et la notre pour que le sujet soit enfin abordé (cf Autrement dit).

Urbanisme : aménagement du centre bourg. Le dossier sera confié à un cabinet d'étude, qui en relation avec un groupe de travail **restreint** procédera à : un diagnostic, une analyse technique des bâtiments (que réhabiliter, que démolir), l'élaboration des scénari possibles et un scénario retenu... quand les cotissois seront-ils consultés, les habitants auront-ils leur mot à dire ou seront-ils mis devant le fait accompli ? (souvenons-nous de l'aménagement de la rue de la Madeleine). Des décisions ont déjà été prises au cours du mandat précédent : déplacement de la salle des fêtes et du terrain de foot route de Rennes après Super U ; déplacement de l'école élémentaire sur l'actuel terrain de foot. Pourquoi ces décisions seraient-elles irrévocables ? Il faudra bien chiffrer et comparer plusieurs scénari : école neuve + équipements de foot neufs (terrain, vestiaires...) ou réhabilitation de l'école élémentaire.

Diverses informations ont été livrées à propose des différentes commissions : jeunesse (questionnaire), communication (site internet)...

L'ordre du jour a été modifié : les discussions autour du renouvellement du bail pour le local de la Poste Poste ont été reportées.

AUTREMENT FAIT

Le conseil municipal de Taden, par délibération du 24 août 2006, a autorisé la création d'un emploi d'aide-opérateur des activités physiques et sportives pour une durée hebdomadaire de travail de 35 heures. « *L'agent sera nommé en qualité de stagiaire pour une période d'un an* » précise l'adjoint au maire « *et pourra être titularisé dans son grade à l'issue de son stage* ». Voilà une nouvelle fort intéressante pour tous les sportifs et bénévoles de la commune de Taden et nous nous en réjouissons. Mais un doute nous assaille, ne serait-ce pas notre « emploi jeune » cotissois promis pendant la campagne municipale, et dont nous n'entendons plus parler. Se serait-il trompé de commune ???

effacement réseau France télécom
changement horaire école
éducation et sensibilisation à
l'environnement », commission
(Liliane Mazier)

AUTREMENT DIT

Le rond point a été enfin abordé au cours du conseil Municipal d'octobre. Toutefois quelques questions restent en suspens...

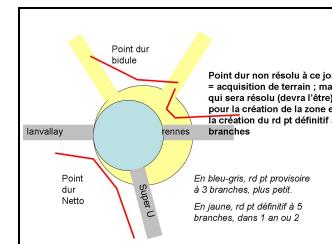
Le rond point est certes sous Maîtrise d'ouvrage CODI, mais le sujet aurait pu être débattu en conseil municipal bien avant : si la décision de faire un rond point à cet endroit a été prise dès 2003, on peut s'étonner que 5 ans plus tard, le problème de l'acquisition des terrains nécessaires à sa réalisation ne soit toujours pas réglé ! Précisons que le rond point actuel n'est de ce fait que provisoire. **(Compte tenu des enjeux et dans la mesure où... contrairement à ce qui a été dit en conseil le 23/10, le rond point n'est pas situé à l'emplacement pointé au PLU – PADD !!!! ?????? vérifier la position initialement prévu)**

N'aurait-on pas pu faire d'une pierre deux coups ? Voire trois coups ? N'était-il pas possible de concilier la desserte des zones commerciales, celles des futurs équipements publics cités au PLU (terrain de foot, salle des fêtes), toute en sécurisant le carrefour de la route de Pélineuc ?

dit

23

tôt



Comme l'a Monsieur le Maire au conseil du 23 octobre 2008 : « *il faudra de toute façon ou tard un*

autre rond point au carrefour de Pélineuc ». Mais, cette fois, il risque d'être financé à 100% par les contribuables cotissois. Ainsi, on continue à avancer au coup par coup, sans vision d'ensemble. En ce qui concerne les liaisons douces, nous sommes bien entendu très satisfaits de lire et d'entendre qu'elles sont en substance quasiment faites ! Sortiront-elles de terre aussi rapidement que le rond point ?

LE SAVIEZ-VOUS

Le conseil de développement local du pays de Dinan veut promouvoir l'accès direct aux produits du terroir. « *Il s'agit d'une part de valoriser le monde paysan, et d'autre part pour le consommateur d'avoir accès à des produits frais, à des prix corrects et de savoir qui produit ce qu'on mange.* » explique André Calistri, président de la commission environnement du conseil. Devant le succès des systèmes en place, jardin de cocagne (200 adhérents) ou AMAP (Aide au Maintien de l'Agriculture Paysanne) - dont le principe veut que chaque adhérent bénéficie d'un panier de légumes biologiques chaque semaine - plusieurs pistes sont à l'étude pour compléter l'existant qui s'avère insuffisant. L'une d'entre elles serait la création d'un marché de producteurs locaux, le week-end et pas forcément à Dinan mais plutôt dans une commune proche.

Le président de la commission précise que tout ça reste à l'état de projet et lié à la volonté des producteurs. N'empêche, une commune proche de Dinan... qui accueillerait un petit marché de producteurs locaux... le week-end... Voilà un projet enthousiasmant pour une commune. Lanvallay pourrait postuler, non ? Qu'en pensez-vous ? Parlez-en entre vous et faites nous remonter vos avis soit par courrier soit par courriel, nous rendrons compte de vos suggestions dans le prochain numéro.

D'ores et déjà nous avons une idée d'emplacement de ce marché, reste à réaliser un rond point pour y accéder !!!